

Article 1 : Le premier commandement

CEC 2084-2094

1. « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu Le serviras »

Pour expliquer ces deux premiers commandements, le *Catéchisme de l'Église catholique* va montrer que le premier commandement fixe notre relation à Dieu, par les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, qui ont Dieu comme source, comme motif et comme objet. La foi, l'espérance et la charité mettent en nous de quoi vivre en relation personnelle avec un Dieu vivant. Le *Catéchisme* s'attache surtout à montrer ce qui s'oppose à ces vertus (l'exposé des trois vertus théologiques a déjà été fait aux numéros 1812 à 1829).

Le premier des préceptes embrasse la foi, l'espérance et la charité. Qui dit Dieu, en effet, dit un être constant, immuable, toujours le même, fidèle, parfaitement juste. D'où il suit que nous devons nécessairement accepter ses Paroles, et avoir en lui une foi et une confiance entières. Il est tout-puissant, clément, infiniment porté à faire du bien. Qui pourrait ne pas mettre en lui toutes ses espérances ?

Et qui pourrait ne pas l'aimer en contemplant les trésors de bonté et de tendresse qu'il a répandus sur nous ? De là cette formule que Dieu emploie dans la Sainte Écriture soit au commencement, soit à la fin de ses préceptes : 'Je suis le Seigneur' ¹.

1. La foi

Notre vie morale trouve sa source dans la foi en Dieu qui nous révèle son amour. Saint Paul parle de *l'obéissance de la foi*² comme de la première obligation. C'est pourquoi le premier commandement nous invite à nourrir et à garder notre foi, ainsi qu'à rejeter tout ce qui s'oppose à elle, comme :

- le doute volontaire qui est le fait de négliger ou de ne pas tenir pour vrai ce que Dieu a révélé et que l'Église propose à croire.
- le doute involontaire, qui est une hésitation à croire, une difficulté à surmonter les objections, ou une anxiété provenant de l'obscurité de celle-ci.
- l'incrédulité, qui consiste dans une négligence de la vérité révélée ou dans un refus volontaire de donner son assentiment.
- l'hérésie qui concerne une personne ayant reçu le baptême, mais qui nie obstinément une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou qui doute obstinément sur cette vérité.
- l'apostasie ou rejet total de la foi chrétienne.
- le schisme, refus de la soumission au souverain Pontife ou de la communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis.

2. L'espérance :

L'espérance est l'attente confiante de la bénédiction divine et de la vision bienheureuse de Dieu. Elle est aussi la crainte d'offenser l'amour et de provoquer le châtement.

Le premier commandement de l'amour de Dieu vise donc aussi les péchés contre l'espérance, qui sont le désespoir et la présomption.

Le désespoir est le fait de ne plus espérer que son salut personnel, qui vient de Dieu, soit possible, non plus que l'aide pour y parvenir ou le pardon des péchés. Cette attitude est peccamineuse, car elle s'oppose à la bonté de Dieu à sa justice (car le Seigneur est fidèle dans ses promesses) et à sa miséricorde.

¹ *Catéchisme romain* 3, 2, 4.

² Rm 1, 5 ; 16, 26.

La présomption, quant à elle, peut être double :

- Présomption quant à ses propres forces (espérer se sauver sans l'aide de Dieu)
- Présomption quant à la toute-puissance de Dieu ou de sa miséricorde (espérer le pardon sans conversion et la gloire sans mérites).

3. La charité :

La foi dans l'amour de Dieu inclut l'appel à répondre à la charité divine par un amour sincère. Le premier commandement nous ordonne d'aimer Dieu par dessus tout, et toutes les créatures pour lui et à cause de lui.³ On peut pécher de différentes manières contre l'amour de Dieu :

- par l'indifférence, qui est le fait de ne pas tenir compte de la charité divine, ou de ne pas l'accepter ; elle en méconnaît la prévenance et en dénie la force.

- par ingratitude, qui est le fait de contester la charité divine ou d'oublier de lui rendre en retour amour pour amour.

- par la tiédeur, ou hésitation ou négligence à répondre à l'amour de Dieu. Elle peut impliquer le refus de se livrer au mouvement de la charité.

- l'acédie ou la paresse spirituelle, ou refus de la joie qui vient de Dieu, et prendre en horreur le bien divin.

- par haine de Dieu : elle vient de l'orgueil. Elle s'oppose à l'amour de Dieu. C'est le fait de nier la bonté de Dieu et de maudire Dieu comme celui qui interdit les péchés et cause les peines.

³ Dt 6, 4-5.